

Charenton

magazine

N° 95 - MARS 2004



*Inauguration de l'école
maternelle Conflans*



*Maintien à domicile
des personnes âgées*



*Les 20^e Foulées
Charentonnaises*

**Elections
Cantonales et régionales**
21 & 28 mars 2004

SOMMAIRE

Actualités

Le Forum des métiers au Lycée Eugène Delacroix	p.3
Elections : Plan des bureaux de vote	p.4/5
Education : La vie au collège	p.6
Inauguration de l'Ecole maternelle Conflans	p.7
Arrêt sur images: Installation du Conseil Intercommunal de Sécurité, bus 111	p.8
Légionellose	
Internet : bibliothèques sur le net	p.9

Dossier

Personnes Agées : Le maintien à domicile	p. 10/12
--	----------

Action Sociale

La Résidence Jeanne d'Albret, le Sevice Retraités	p.13
---	------

Vie associative

Un minibus pour l'Aliaj	
Visite de la délégation de Büren	p.14

Vie économique

Semaine nationale de l'artisanat	
Opération derniers francs au marché de Charenton	p.15

Culture

Manifestations culturelles : vos prochains rendez-vous	p. 16/17
--	----------

Sports

Les 20 ^e Foulées Charentonnaises	
Travaux d'aménagement du terrain de football	p.18

Bloc-notes

Informations pratiques	p.19
------------------------	------

DISTRIBUTION du Charenton Magazine

Le distributeur de votre journal rencontre parfois des difficultés d'accès à certains immeubles ou à des boîtes aux lettres. Si vous recevez le Charenton Magazine de façon irrégulière ou si vous ne le recevez pas chez vous... Si vous connaissez des Charentonnais qui ne le reçoivent pas à leur domicile, merci de bien vouloir en informer la Direction de la Communication en appelant le 01 46 76 48 10. Tout signalement nous aidera à résoudre ces problèmes.

Prochaine parution du Charenton Magazine, début avril.

Chers lecteurs,

Conformément aux dispositions du code électoral et à la loi du 15 janvier 1990, "relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques", *Charenton Magazine* ne comportera plus d'éditorial du Maire ni de tribune libre des groupes politiques jusqu'au mois de mars 2004, date des prochaines élections cantonales et régionales.

La rédaction de *Charenton Magazine* continuera au fil de chaque numéro à vous informer de l'actualité de votre ville et de votre quartier.

La rédaction

Le "Forum des Métiers et des Formations" au Lycée Eugène Delacroix*



Les professionnels présents, chaque année plus nombreux, donnent à cet événement un caractère incontournable pour des lycéens qui ont bien compris l'enjeu de cette matinée dans le choix de leur orientation professionnelle.

Organisé sous la responsabilité du proviseur Mr Burleraux, par une équipe constituée à la fois d'enseignants et de personnels du lycée mais surtout de représentants des associations de Parents d'Elèves, PEEP et FCPE, ce forum a, cette année encore, connu un grand succès.

Des carrières médicales ou paramédicales à celles du droit, de la gestion, du commerce ou de la comptabilité ; des métiers de la fonction publique, de l'armée à ceux de l'industrie, du bâtiment, du tourisme ou des arts de l'informatique à la mécanique, tous les secteurs étaient représentés.

Seuls, entre amis ou avec leurs parents, les lycéens sont venus très nombreux à la grande satisfaction des organisateurs et des professionnels qui trouvent dans l'affluence et l'intérêt des visiteurs la récompense de leurs efforts. ■

Un grand succès pour l'édition 2004 de cette manifestation, le 7 février dernier.

Plus particulièrement destiné aux lycéens de seconde qui doivent déterminer leur section pour l'année de première, ce Forum accueille des élèves de tous niveaux, y compris de terminales. Ces derniers, à l'approche des inscriptions pour l'après bac, viennent chercher les dernières précisions sur les formations choisies et se conforter dans le choix de leur futur métier.

* 5 Rue Pierre Curie 94700 Maisons Alfort

Elections

Voter est un devoir civique

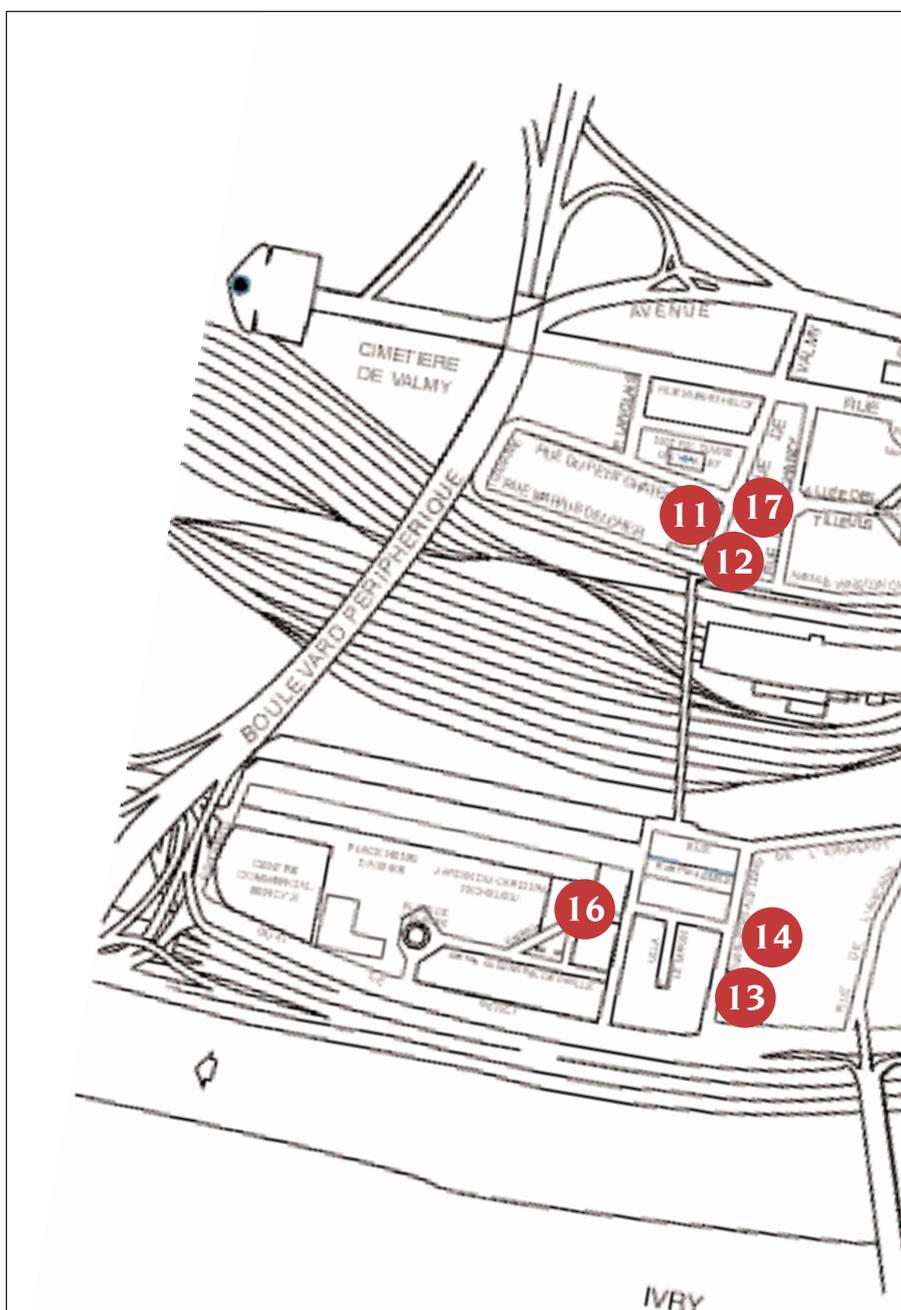
Les élections cantonales et régionales auront lieu, en même temps, les 21 et 28 mars prochains. Vous élirez ainsi votre conseiller général pour le canton de Charenton-Saint-Maurice et vos conseillers régionaux sur une liste départementale. Par votre vote vous vous impliquerez activement dans la vie de votre département et de votre région.

■ Votre bureau de vote a-t-il changé ?

Depuis les derniers scrutins de 2002 (présidentielles et législatives), un nouveau découpage de la ville a été mis en place. En 2004, seules les personnes nouvellement inscrites sur les listes électorales et celles qui ont changé d'adresse ont reçu une nouvelle carte.

Regardez bien votre carte d'électeur bleue qui vous a été adressée en avril 2003 et qui n'a pas encore servi.

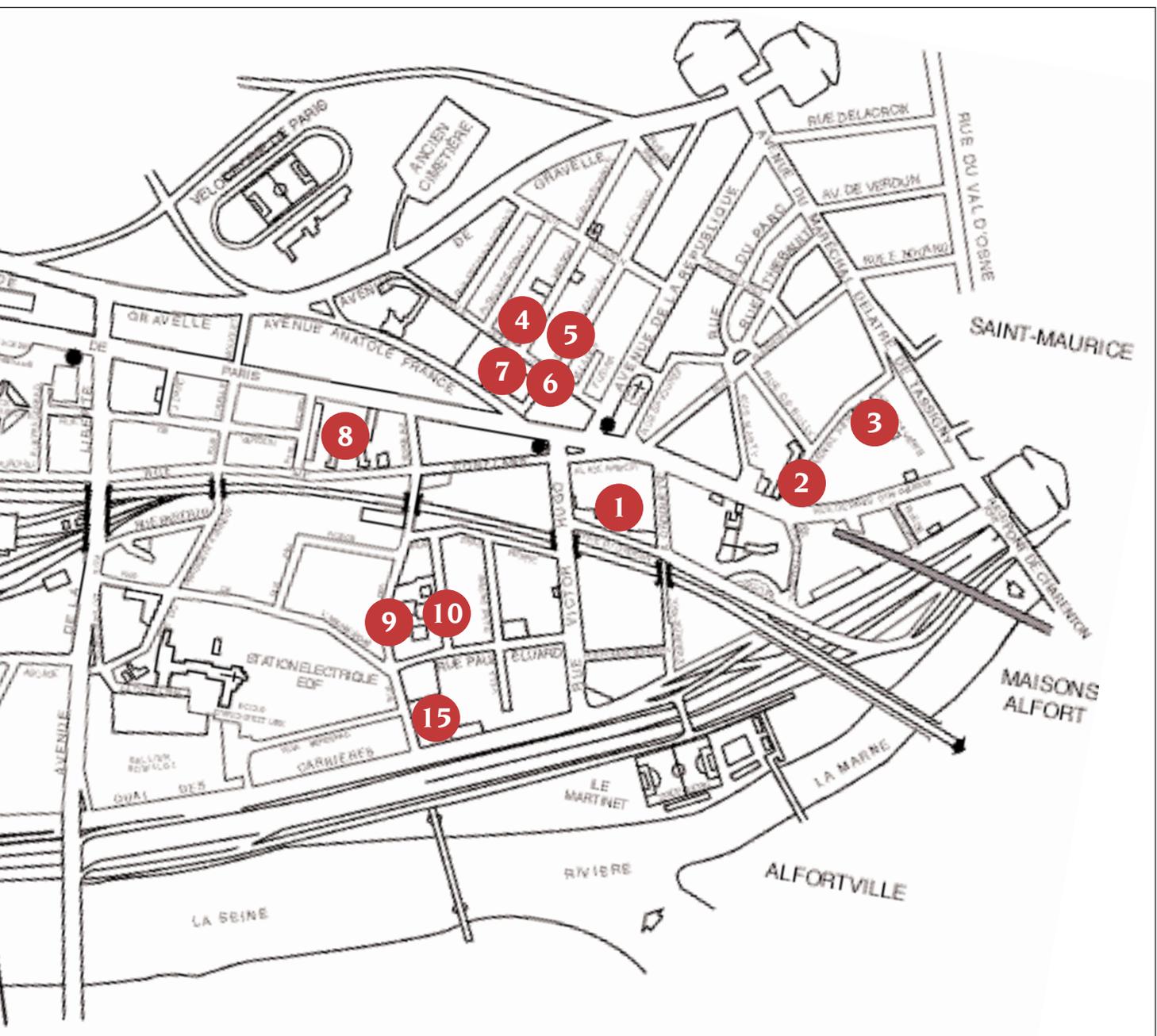
Vérifiez l'emplacement de votre bureau de vote avant d'aller voter car vous ne pourrez voter qu'au bureau où vous êtes inscrit. Dans tous les cas, ne vous fiez qu'aux indications portées sur la carte bleue.



Repérez votre bureau de vote grâce au plan ci-dessous et retrouvez le résultat du scrutin le soir même sur www.charentonlepont.fr.

Bureau N° 1 Espace Médecis - 12, rue du Cadran
 Bureau N° 2 Hôtel de ville - 48, rue de Paris
 Bureau N° 3 Ecole des 4 Vents - 26, rue Gabriel Péri
 Bureau N° 4 Ecole A. Briand - 1, Av. Jean Jaurès
 Bureau N° 5 Ecole A. Briand - 2, Place Aristide Briand
 Bureau N° 6 Ecole A. Briand - 2, Place Aristide Briand
 Bureau N° 7 Ecole A. Briand - 4, Av. Anatole France
 Bureau N° 8 Ecole Conflans - 26, Av. de Conflans
 Bureau N° 9 C.E.S 900 - 19, rue de la Cerisaie

Bureau N° 10 C.E.S 900 - 19, rue de la Cerisaie
 Bureau N° 11 Ecole primaire Valmy - 1, rue de Valmy
 Bureau N° 12 Ecole maternelle Valmy - 2, rue de Valmy
 Bureau N° 13 Ecole Port-aux-Lions - 4, rue du Port-aux-Lions
 Bureau N° 14 Ecole Port-aux-Lions - 4, rue du Port-aux-Lions
 Bureau N° 15 Ecole de la Cerisaie - 4, rue des Bordeaux
 Bureau N° 16 Ecole Robert Desnos - 1, rue Robert Grenet
 Bureau N° 17 Ecole maternelle Valmy - 2, rue de Valmy



EN BREF

SÉJOURS D'ÉTÉ

Le guide de l'été 2004 va paraître prochainement. Destiné aux jeunes Charentonnais de 6 à 17 ans, il propose diverses destinations activités et durées de séjour, grâce à un partenariat renforcé entre la Ville et l'Aliaj. La répartition des tranches d'âge est effectuée en fonction des compétences de chacune. La Ville reste axée sur les séjours destinés aux 6/13 ans, Aliaj s'adresse plus particulièrement aux 14/17 ans.

Dates d'inscriptions aux séjours organisés par la Ville : du 22 mars au 9 avril.

Service régie – 16 rue, de Sully - du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h15 à 17 h15

Fermeture le mardi après-midi. Permanence exceptionnelle le lundi 22 mars jusqu'à 19h.

Tél. 01 46 76 47 75 ou 01 46 76 47 85

Dates d'inscriptions aux séjours organisés par l'Aliaj : à compter du 22 mars

Aliaj – 7, bis quai de Bercy - du lundi au vendredi de 10 h à 13h et de 14 h à 19 h

Tél. 01 45 18 32 64 (ligne directe) ou 01 45 18 32 60 (standard)

Centres de loisirs

Les centres de loisirs primaires et maternels accueillent les enfants chaque jour durant les vacances. Compte tenu des effectifs et des travaux éventuels, certains centres sont regroupés. Afin de permettre aux équipes d'animation d'organiser l'accueil dans les meilleures conditions, il est indispensable d'effectuer une inscription préalable en respectant les délais.

Vacances de printemps : avant le 19 mars.

Vacances d'été :

juillet : avant le 1er juin.

août : avant le 18 juin.

Inscriptions aux activités péri-scolaires 2004-2005

Les dossiers d'inscription aux activités péri-scolaires (restauration scolaire, accueil du soir en maternelle, activités du soir en primaire, études surveillées, centres de loisirs) seront adressés aux familles soit par courrier pour les nouveaux élèves, soit par le biais des écoles pour les enfants déjà scolarisés début avril.

Ils sont à retourner au service Régie avant le 30 juin.

Enfance - Education

Mise en place du prélèvement automatique pour les activités périscolaires

Pour effectuer le règlement de vos différentes prestations péri-scolaires (restauration scolaire, centres de loisirs, accueil du soir et études surveillées), vous pouvez dès à présent opter pour le prélèvement automatique. Il suffit pour cela de transmettre au service régie un relevé d'identité bancaire ainsi qu'une autorisation de prélèvement que vous pouvez vous procurer en contactant le numéro suivant : 01 46 76 47 75. ■

L'Ecole Maternelle Port aux Lions fête l'année de la Chine

Madame Feuillade, directrice de l'école, et Madame Hoesz, institutrice, entourées des élèves des classes de grande section se sont mises à l'heure de la Chine : ils ont accueilli Madame Pan, médecin chef à l'Hôpital Henri Mondor. Cette dernière s'est alors transformée en professeur de calligraphie pour le plus grand bonheur des enfants. A la fin de la séance où les mots principaux du conte « Grain de riz » avaient été traduits en chinois, les enfants ébahis se sont initiés au maniement des baguettes et ont dégusté des nouilles chinoises. ■

La vie du collège

■ Prévention

- **le Sida** : en mars, 3 interventions de la CPAM destinées aux classes de 3ème.

- **le racket** : interventions du Cyberbus du Conseil Général destinées aux classes de 6ème.

■ Citoyenneté

- **dans le cadre du programme d'histoire de 3e** : une résistante, déportée pendant la 2ème guerre mondiale et un couple de Juifs également déportés, sont venus témoigner devant les élèves des classes de 3ème.

■ Sorties – Spectacles

Des classes de 4ème et de 3ème assisteront à la matinée scolaire de "Georges Dandin" de Molière au Théâtre des 2 Rives, mardi 16 mars.

■ Réunions

Une réunion destinée aux parents des élèves de 3ème ayant pour objet l'orientation de leurs enfants en fin de collège a eu lieu au collège, le 10 février en présence de M. Burleraux, proviseur du lycée Eugène Delacroix (Maisons Alfort), de Mme Despond, conseillère-

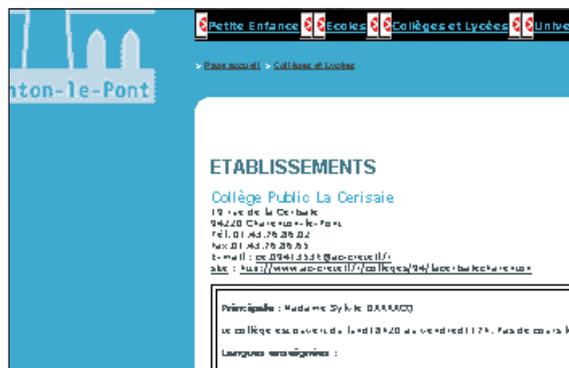
re d'orientation (CIO de Charenton) et de quelques professeurs.

■ Parents d'élèves de CM2 : réunion d'information et visite de l'établissement, le samedi 13 mars à 9h au collège la Cerisaie

Cette année, Mme Darracq, principale du collège souhaite recevoir les parents des futurs élèves de 6ème dans son établissement. Entourée de professeurs, elle pourra présenter les locaux et équipements qui accueillent les enfants et répondre aux questions posées.

■ Site internet

Le collège vient d'ouvrir son site internet : www.ac-creteil.fr/colleges/94/lacerisaiecharenton. Il est également directement accessible par le site de la ville (rubriques vivre – enfance et éducation – collèges et lycées – établissements). ■



Inauguration de l'École maternelle Conflans

Xavier Darcos, Ministre délégué à l'enseignement scolaire a inauguré, l'école maternelle Conflans le 10 février dernier. Il a été accueilli par le maire et les élus, sur le parvis de l'école en présence de Patrice Bergougnoux, Préfet et de Michel Herbillon, Député, Bernard Saint-Girons, Recteur, Jean-Pierre Delaubier, Inspecteur d'Académie et de Marie-Noëlle Cottet-Plantavid, Directrice de la CAF (ayant contribué au financement du centre de loisirs). Danielle Mora, Directrice de l'école et une dizaine d'enfants, leur ont fait visiter toutes les installations. Le ministre a découvert avec admiration les équipements modernes qui ont déjà fait l'unanimité parmi, des enseignants, du personnel et des parents.

■ Des équipements modèles

Une salle vidéo, une bibliothèque, une salle informatique, une salle de relaxation contribueront ainsi à l'éveil et à l'épanouissement des jeunes élèves. "Il faudrait que toutes les communes puissent s'offrir un tel équipement !" s'est exclamé le ministre qui a conclu sa visite en s'attardant longuement dans la salle de restauration équipée en self, première du département pour la restauration en maternelle.



Après avoir coupé le ruban tenu par deux petits élèves, Xavier Darcos en a distribué quelques morceaux aux enfants qui se pressaient autour de lui, avant de dévoiler la traditionnelle plaque.

C'est dans cette ambiance chaleureuse que devant tous les invités, le ministre a manifesté sa fierté d'inaugurer un bâtiment d'une telle qualité : "la marque d'une volonté de la Ville de consacrer une part importante du budget à la jeunesse en investissant ainsi pour son avenir" . ■



Installation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

La première réunion du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) s'est tenue à l'Hôtel de Ville le 3 février 2004, sous la présidence du Maire, en présence de Patrice Bergougnoux, Préfet du Val-de-Marne.

Cette nouvelle instance de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance a été voulue par les Maires de Charenton et de Saint-Maurice confor-



Pierre Derroux, Sous-Préfet et Bénédicte Margenet-Baudry, Commissaire de police

mément au décret du 17 juillet 2002 relatif aux dispositifs territoriaux de sécurité et de coopération pour la prévention de la délinquance.

■ Une composition harmonieuse

Ce conseil, est composé de trois collèges : le premier comprend huit élus du conseil municipal, désignés par les Maires ; le deuxième compte douze représentants de l'Etat et de personnalités qualifiées désignées par le Préfet et le troisième collège est constitué de douze socio-professionnels et représentants d'associations plus particulièrement concernés par les actions de prévention et de sécurité.

■ Des missions de prévention

Ses missions seront les suivantes :

- dresser le constat des actions de prévention existantes et définir les actions et objectifs coordonnés dont il suivra l'exécution ;
- encourager les initiatives en matière de prévention et d'aide aux victimes ;
- mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre des mesures alternatives aux poursuites et à l'incarcération ;
- mobiliser des mesures sociales, sanitaires et d'insertion favorisant la prévention de la récidive ;
- favoriser l'échange d'informations relatif aux attentes de la population, en tenant compte de la spécificité des quartiers. Il devra se réunir, deux à trois fois par an, à Charenton ou à Saint-Maurice. ■



Bercy 2 accessible par le bus Un arrêt supplémentaire pour le 111

Nombreux étaient ceux qui sollicitaient la création d'un arrêt supplémentaire à proximité du centre commercial Bercy 2. La Mairie a relayé cette demande auprès de la RATP. Ces efforts ont été récompensés car un arrêt supplémentaire, baptisé "Bercy", situé derrière le centre commercial, est desservi depuis le 9 février. Proche de la fourrière il offrira une correspondance supplémentaire et facilitée avec les lignes PC1 et PC2 par l'arrêt "Bercy-Poniatowski". ■

Prévention de la légionellose

Sans attendre la publication d'un texte réglementaire fixant un seuil maximal admissible de légionella, la Ville a entrepris dans le cadre de sa politique sanitaire, une démarche de prévention de la légionellose dans les bâtiments publics en 2004, afin de se prémunir contre tout risque.

La légionellose est une infection provoquée par des bactéries du genre légionella. Le bacille vit dans l'eau douce et prolifère à une température située entre 35 et 40°. On peut le trouver dans les milieux aquatiques, installations sanitaires et de climatisation. L'homme s'infecte en inhalant des vapeurs d'eau contaminée. La maladie se traduit alors par une infection pulmonaire qui peut être sérieuse. Le diagnostic précis est établi par des examens de laboratoire. Le traitement repose sur des antibiotiques. Le risque varie en fonction de l'état immunitaire des personnes exposées et de la fréquence de l'exposition. ■

INTERNET

Les bibliothèques sur le net

Le livre et internet sont complémentaires : vous en serez convaincus après avoir découvert les bibliothèques municipales de Charenton sur le site officiel de la ville www.charentonlepont.fr.

En quelques clics sur "Vivre", "Culture et loisirs", "Bibliothèques" et "Bibliothèques municipales", vous accédez à une présentation en images des équipements municipaux et vous obtiendrez toutes les informations concernant les conditions de prêt.

Petit plus : vous pourrez accéder en exclusivité aux "coups de cœur" des bibliothécaires. Une sélection de livres pour enfants, bandes dessinées, romans, CD, vous est également proposée chaque mois, loin de toute considération commerciale. Vous pourrez ainsi découvrir des œuvres de qualité qui n'ont pas l'honneur des médias mais que des professionnels exigeants ont su trouver pour vous. ■



Maintien à des person

Les personnes avançant en âge aspirent elles, dans leur environnement familial. Pour répondre à ce souhait légitime dans mis en place un certain nombre de services fonction de leur état de santé. Quelle que bénéficier des services les plus personali



à domicile pour les âgées

toujours à rester autonomes chez

les meilleures conditions la Ville a
leur assurant soins et sécurité, en
soit leur situation, chacune pourra
sés.

■ Gestion de la vie courante

L'Association des Aides Ménagères de Charenton met à la disposition des retraités et des handicapés, titulaires d'une allocation compensatrice ou d'une carte d'invalidité, des Aides à Domicile afin de les aider à accomplir les gestes de la vie courante : travaux ménagers, soutien, aide au lever, à la toilette, à la préparation des repas, aide aux démarches...

Deux types de services existent :

- le service mandataire : la personne âgée est l'employeur, mais l'association accomplit toutes les formalités administratives ;
- le service prestataire : l'association est l'employeur et affecte le personnel nécessaire au domicile de la personne âgée.

Le recours à l'aide ménagère permet d'obtenir une déduction fiscale : le bénéficiaire peut déduire du montant de l'impôt sur le revenu, la moitié de la somme versée dans la limite du plafond fixé par la loi de finances.

Pour tous renseignements

contacter :

Madame Élisabeth PLANCHET,
Directrice

Madame Christelle HODEAU,
Responsable de secteur

Tél. 01 43 68 76 23

ou 01 45 18 36 29

ou 01 45 18 36 03.

■ Soins à domicile : le CLAPA *

Le Centre de Liaison et d'Aide aux Personnes Agées (CLAPA), association sous tutelle de la DDASS, est un service de soins à domicile.

Il est mis en place sur intervention de la personne elle-même, d'un membre de sa famille proche, de son médecin traitant, des services sociaux des hôpitaux ou des services municipaux.

Au cours d'un premier rendez-vous qui peut se dérouler au CLAPA ou au domicile de la personne, en fonction de son état de santé, le dossier administratif de prise en charge est constitué sur présentation de la carte Vitale. Ainsi les personnes n'auront rien à payer. Les soins sur ordonnance du médecin sont pris en charge à 100% par la sécurité sociale quel que soit le régime d'assurance maladie.

Le rythme des visites peut varier de 3 fois par semaine à 2 fois par jour, 7 jours sur 7 suivant les besoins. Les soins de confort et d'hygiène sont prodigués par des aides soignantes et par des infirmières diplômées: prise en charge de la toilette, surveillance des traitements, installation de matériel médical pour adapter l'habitat au handicap...

* **CLAPA : 29 bis rue du Val d'Osne 94410 Saint-Maurice. Tél. 01 56 29 14 01.**

■ Portage des repas

La Ville a mis en place un système de portage des repas au domicile des personnes ayant des difficultés à se déplacer, 7 jours sur 7. De plus, par leur visite quotidienne, les livreurs contribuent à rompre l'isolement de ses bénéficiaires et à vérifier leur bon état de santé. Ce service connaît un grand succès : plus de 20 000 repas ont été livrés l'an dernier. ■



■ Télé assistance

Pour la sécurité des personnes âgées, la Ville leur donne la possibilité d'installer à leur domicile un système de télé-assistance relié à une centrale d'écoute spécialisée prête à recevoir leurs appels 24 h sur 24. Ce dispositif permet déjà à plus de 180 seniors de donner l'alerte en cas de malaise, d'agression ou d'incendie. Il constitue un gage de sécurité également pour les proches qui savent que leurs aînés pourront être aidés en cas de besoin. Vous pouvez vous procurer tous les renseignements nécessaires auprès de : Service Retraités – Centre Alexandre Portier - 3ème étage - 21 bis rue des Bordeaux – Tél. 01 45 18 36 33. ■





La Résidence Jeanne d'Albret se modernise

Pour améliorer la qualité de vie de ses résidents la Ville a engagé des travaux de rénovation au sein de la Résidence Jeanne d'Albret. Le Maire, accompagné de Madame Marie-Claude Desplanches, Maire-adjoint, M. Roulin, Directeur de la Société Immobilière 3 F propriétaire de l'immeuble et maître d'ouvrage et de M. Delgrange, architecte, ont décrit la nature des travaux. Après la visite de l'appartement témoin, les résidents et leurs familles ont pu poser les questions qui leur tenaient à cœur.

■ Agrément et sécurisation

Ce chantier concerne les cuisines et les salles de bains. Il a débuté le 16 février et devrait durer quatre mois. Il comporte outre les travaux de peinture, la mise à neuf des kitchenettes avec le changement des éviers et robinetteries, des réfrigérateurs et le remplacement des points de cuisson par des plaques vitro-céramiques. Dans les salles de bains, un bac à douche entièrement sécurisé (barre de maintien, pare-douche, siège adapté) prendra la place de la baignoire. Les revêtements de sols seront changés pour des carrelages anti-dérapants. Les résidents concernés par ces aménagements ne devraient subir aucune gêne.

Actualités de la Résidence : Repas de Pâques : mercredi 7 avril à 12 h30. ■

Le Service Retraités communal

Des activités variées et dynamiques

Un programme de toutes les activités qui leur sont proposées est mis à la disposition des retraités chaque trimestre. Et elles sont nombreuses :

- culturelles (chorale, anglais, conférences, atelier mémoire, atelier lecture)
- manuelles (peinture sur soie, peinture sur porcelaine, couture)
- sportives (aquagym, natation, gymnastique, randonnée, tennis de table)
- ludiques (scrabble, tarot, belote, bridge - avec des tournois)
- des sorties en car en journée ou en demi-journée, chaque jeudi.

Pour tout renseignement :

Service Retraités - Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux -
94220 Charenton-le-Pont – Tél. 01 45 18 36 32

lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

A compter du 1^{er} avril 2004, **le service sera fermé au public le mardi après-midi** comme tous les services du Centre Communal d'Action Sociale. ■



Un minibus pour faciliter les déplacements des jeunes d'Aliaj

Le groupe des Caisses d'Epargne vient d'accorder une subvention à Aliaj dans le cadre des « Projets d'Economie Locale et Sociale (PELS) » instaurés par la loi du 25 juin 1999. Ce don lui a permis de financer la totalité de ce minibus 9 places, flambant neuf. Cette opération permet à l'association de continuer en toute sérénité ses activités d'insertion, de séjours éducatifs et de sorties.

L'ensemble de l'équipe Aliaj et la ville de Charenton renouvellent leurs remerciements à la Caisse d'Epargne et à ses mécènes.



Un mois de mars consacré à Envie d'agir

Vous êtes jeune et vous souhaitez vous investir en tant que bénévole ? Créer votre association ? Monter un projet d'aide aux autres et de développement... ?

C'est le moment puisque le nouveau dispositif **ENVIE D'AGIR** initié par le ministère de la jeunesse est relancé pour la deuxième année consécutive.

Le Point Information Jeunesse* se propose de vous accompagner dans vos démarches de recherches de créations et de financement. Vous serez accueilli, de préférence sur rendez-vous, du mercredi au samedi de 14h à 18h.

*Aliaj PIJ 7 bis quai de Bercy 94220 Charenton – aliajpij@wanadoo.fr.

Contact : Souaâd et Céline au 01.45.18.32.65. ■

Visite de la délégation de Büren



Au-delà des échanges traditionnels de jumelage, les mairies de Büren et de Charenton-le-Pont, confrontent leurs pratiques administratives, économiques et techniques. En octobre 2003 une délégation de la mairie de Charenton s'était rendue à Büren.

Le 6 février, le Maire, accompagné par M. Petranca, maire adjoint, a reçu à l'Hôtel de Ville, Wolfgang Runge, Maire de Büren.

Au cours d'une réunion de travail, a été abordé le PLU, complété de quelques données d'urbanisme, d'environnement et d'économie. M. Runge a été très intéressé par ces exposés et par le développement harmonieux de notre ville. Une partie de la journée a été consacrée à la visite de quelques quartiers, de la société La Martiniquaise et de la nouvelle école Conflans.

La soirée a été réservée pour un dîner-conférence sur l'Allemagne, animé par Philippe Tournier, président du Comité de Jumelage. Le séjour prit fin très sportivement le dimanche après la participation des membres de la délégation aux 20e Foulées Charentonnaises dont les deux Maires. ■

Semaine Nationale de l'Artisanat (13-20 mars 2004)

De nombreux évènements pour découvrir l'artisanat ...

Organisée à l'initiative de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (A.P.C.M.) et de l'Union Professionnelle Artisanale (U.P.A.), coordonnée dans les départements et les régions par les Chambres de métiers et les organisations professionnelles artisanales, la troisième édition de la Semaine nationale de l'Artisanat aura lieu du 13 au 20 mars 2004. Objectif : vous faire connaître toutes les facettes de l'artisanat.

Avec ses 846 000 entreprises, ses 3 millions d'emplois et ses 137 milliards € de chiffres d'affaires, la « Première entreprise de France », reste encore largement méconnue.

La Semaine de l'Artisanat est donc l'occasion de dévoiler à tous la richesse et la diversité de l'offre artisanale : la var-

été de ses métiers, ses débouchés, ses filières d'apprentissage et de formation, son poids économique,...

Chaque année depuis 2001, date de sa création, la Semaine Nationale de l'Artisanat rencontre un succès grandissant. Durant la dernière édition, près de 350 000 visiteurs (contre 250 000 en 2002) sont partis à la découverte de la "Première entreprise de France".

Quelques actions dans le Val de Marne

- Journée Portes Ouvertes au Centre de Formation des Apprentis de la Chambre de Métiers du Val de Marne

- Le samedi 20 mars 2003 de 10h à 17h au CFA - 25, avenue Raspail - Saint-Maur des Fossés

- "Oscars" de la Chambre de Métiers le lundi 15 mars 2003 à 19 heures

Le monde de l'artisanat honore les siens en décernant plusieurs récompenses :

- Remise des titres de Maître Artisans
- Opération "coup de pouce" : récompense d'une jeune entreprise artisanale, ...

- Du 10 au 20 mars 2003, Salon des Artisans de Créteil Soleil sur le thème du textile.

Informations

Vous désirez découvrir les différents métiers de l'artisanat ? Vous voulez des renseignements sur une filière d'apprentissage ou une formation ? Vous souhaitez aller à la rencontre des artisans dans leurs ateliers et admirer leur savoir-faire, découvrir leur façon de travailler ?...

N'hésitez pas à contacter la Chambre de Métiers du Val de Marne ou la mairie de votre commune qui vous communiqueront la liste des événements organisés dans le Val de Marne ainsi que les noms des artisans qui vous accueilleront.

Contact SNA : Chambre de Métiers du Val de Marne

Laëtitia DELAFOSSE

27, avenue Raspail - 94107 St-Maur-des-Fossés Cedex

Tél.: 01.49.76.50.49 - Fax : 01.43.97.32.13

Mél : ldelafose@cm94.com. ■

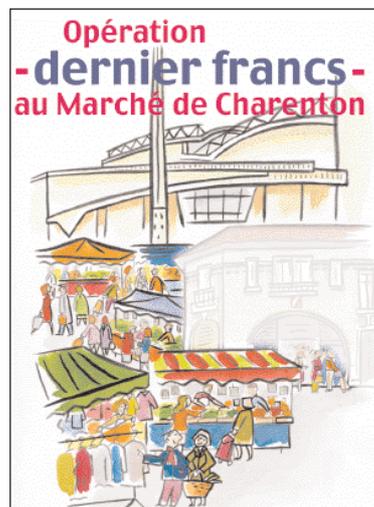
Dépensez vos derniers francs sur le marché de Charenton !

Les commerçants* du marché de Charenton se mobilisent afin d'accepter exceptionnellement le paiement des courses en francs, pièces ou billets, qui circulaient encore au 31 décembre 2001.

Vous serez autorisés à régler ainsi vos achats et la monnaie vous sera rendue en euros.

Les commerçants* du marché offrent par cette opération une bonne occasion de vider les fonds de tiroirs des derniers francs qui vous encombreraient encore.

*Opération uniquement auprès des commerçants munis d'un point rouge.



Date de l'opération : Mercredis 10, 17, 24 et 31 mars 2004. ■

EN BREF

◆ NOUVELLE ENTREPRISE

Paniers Créoles

Vente de paniers de produits créoles typiques (ti-punch, épices, ...)

5A, Quai de la République

94 410 SAINT-MAURICE

01 43 78 75 01 - 06 99 92 58 02

panierscreoles@yahoo.fr

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine ou le Saint-Maurice Infos, merci de prendre contact auprès de Mme Stremler au 01 46 76 50 03

Votre élu chargé de la Vie Economique :

patrick.segalat@charentonlepont.fr

Exposition en toute intimité

Cette exposition met en vedette Anne-Françoise Couloumy, Pierre Chandelier et Assunta Génovesio qui partagent une vision poétique de la représentation de la réalité quotidienne.



Espace Camille Claudel
Vernissage : 18 mars au 10 avril.
Entrée libre - mercredi au samedi
de 14 h à 18 h.

Conservatoire Les élèves en vedette



Maëlle HALLIER (flûte) et Fabien VITIELLO (guitare) ont représenté avec beaucoup de talent le conservatoire de Charenton-le-Pont au N.E.C.C. à Maisons-Alfort le 24 janvier dernier. Maëlle avait obtenu en Juin, lors des examens départementaux, l'unité de valeur de fin du 2ème cycle avec une mention T.B. et Fabien, l'unité de valeur fin du 3ème cycle, CFEM, avec également une mention T.B.

Vous aurez la possibilité de les écouter le 4 mai au Petit t2r lors du concert des jeunes talents.

Des ailes dans les nuages

jeudi 1er avril 2004 à 19h30
la formation "Des ailes dans les nuages" sera invitée.

Issue du centre d'aide par le travail Maurice Pilod qui accueille quatre vingts travailleurs handicapés, cette formation a été créée dans le cadre des activités de soutien proposées par l'établissement. Au programme chansons et polyrythmies africaines.



*** 3, Place des Marseillais .**
Entrée libre mais places limitées : réservation obligatoire, 01 46 76 68 00.

Festival musiques de notre temps

La 2e édition du festival Musiques De Notre Temps aura lieu à Charenton les 26, 27 et 28 mars 2004. Occasion pour découvrir les compositeurs contemporains.

vendredi 26 mars, 20h30, Chapelle de Conflans
samedi 27 mars, 14h à 18h, Conservatoire André Navarra et sous la coupole du centre commercial.
dimanche 29 mars, 16h, Chapelle de Conflans.

Mille chœurs pour un regard

Le Conservatoire et la chorale de la Licorne s'associent pour interpréter un concert de solidarité pour la recherche ophtalmologique. **au profit exclusif de Rétina France.**

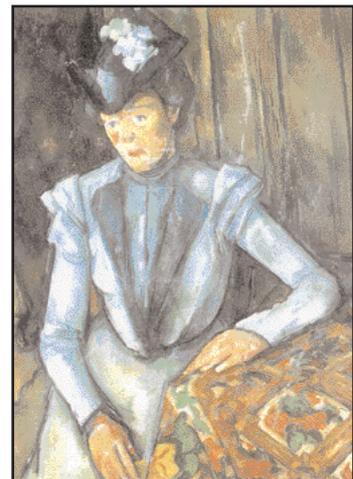
samedi 20 mars à 20h30 au Théâtre des 2 Rives. Au programme : Mozart, Bizet, Bernstein et Durante.
Entrée : 8 €.

Plein feux sur Cézanne

L'Atelier municipal d'Arts Plastiques Pierre Soulages vous propose de découvrir avec Christine Kastner-Tardy, une artiste majeure célébrée cette année aux Galeries Nationales du Grand Palais.

Paul-CEZANNE (1839-1906), le maître d'Aix,

a persévéré dans sa recherche, souvent solitaire. Il a pourtant fréquenté les grands maîtres du Louvre, travaillé dans l'Oise auprès du peintre Pissarro. Avec patience, il a construit, synthétisé, ordonné la nature ouvrant des voies nouvelles aux artistes du XXème siècle. Devant ses tableaux, le poète Rilke écrivait en 1907, : "On sent leur présence qui se referme sur vous comme une réalité colossale. Comme si ces couleurs vous débarrassaient définitivement de toute incertitude".



Vendredi 30 avril 2004, 19h00 à 20h45
Tarif: 7,00 € .Tarif réduit : 4,00 € pour les élèves de l'Atelier. Vente de billets sur place au théâtre dès 18h30.

au petit t2r

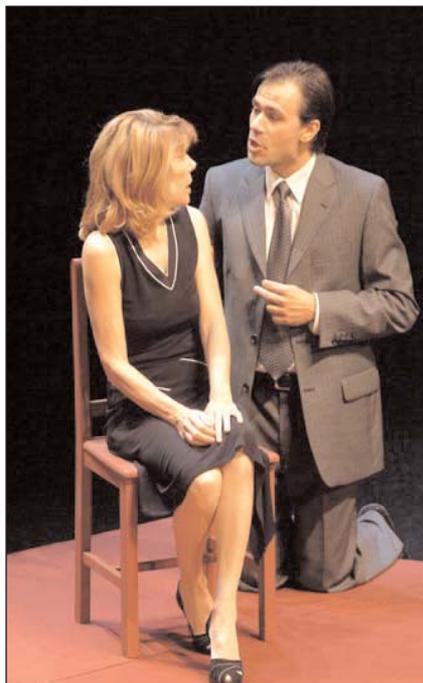
Le mot de la fin de Jules Renard

Après son succès lors de l'ouverture de la saison théâtrale, le 27 septembre dernier, Hervé Masquelier, directeur du Théâtre des Deux Rives, a souhaité reprendre ce spectacle pour 13 représentations exceptionnelles dans la nouvelle salle.

La pièce reproduit le parcours amoureux de deux personnages sur dix années de leur vie. La femme, interprétée par Sylvie Sénéchal, tour à tour drôle, calculatrice et émouvante, cherche à rester la maîtresse du jeu. Le jeune homme, joué par Damien Boisseau, peu habitué à la complexité des relations amoureuses, « bataille » avec charme, élégance et esprit.

Créée au festival d'Avignon, cette subtile adaptation du texte de Jules Renard par Sylvie Sénéchal et mise en scène par Yves Carlevaris a, fait aussi l'objet d'une tournée internationale dans 17 pays.

Du 5 mars au 4 avril
Les vendredi et samedi à 20h45.
Le dimanche à 16h.
Prix des places 9 et 15 €.



Le Printemps des Poètes

du 8 au 14 mars

Cette année encore les bibliothèques municipales s'associent à cette manifestation qui nous permet de nous évader dans l'imaginaire de la poésie.

Au programme :

"La poésie gourmande" : une lecture de poèmes par la compagnie **Act'en Scène** le samedi 13 mars à 18 h, au Foyer bar du Théâtre des 2 Rives, 107 rue de Paris.

Entrée gratuite mais réservation indispensable : 01 46 76 69 00.

"Au plaisir des mots" : un atelier d'initiation à l'écriture littéraire pour adultes animé par l'association **Lettrances**, samedi 13 et dimanche 14 mars, 146 rue de Paris.

Participation : 65 € - Nombre de places limité - Inscriptions : 01 46 76 69 00.

"Poésie d'hier et d'aujourd'hui" : audition publique des élèves de l'atelier théâtre d'Aliaj (Professeur : Sylvie Leriche), mardi 16 mars, 20 h au **Petit t2r, Théâtre des 2 Rives, 107 rue de Paris. Entrée gratuite mais réservation indispensable : 01 45 18 32 62.**

Vos prochains rendez-vous au T2R

"Georges Dandin"

de Molière. Mise en scène : Enzo di Giovanni assisté de Myriam Derbal.

Mardi 16 mars à 15h matinée scolaire. Mercredi 17 Mars à 20h45.

L'Histoire d'un paysan riche qui a contracté mariage avec une noble désargentée pour s'élever socialement et qui ne trouve ni le bonheur, ni la reconnaissance escomptée.

"Hystéria"

de Terry Johnson. Mise en scène : John Malkovich. Nominations Molières 2003: meilleur metteur en scène, meilleur second rôle, meilleur décor.

Samedi 27 mars à 20h45

soirée de gala. L'événement de la saison. Une distribution prestigieuse (Pierre Vaneck , Marie Gillain , Vincent Elbaz, Roger Dumas) au service d'un texte brillant où se mêlent la farce et l'émotion. Quand Salvador Dali rencontre Sigmund Freud...

"Les Maxibules"

de Marcel Aymé. Mise en scène : Philippe Meyer. **Vendredi 2 avril à 20h45.** Un amour séparé par les océans résistera-t-il longtemps à l'éloignement? Une satire drôle et acidulée jouée avec légèreté par une troupe de jeunes comédiens.

Concert œcuménique

10e édition du concert œcuménique de chant choral regroupant 5 chorales du Val de Marne le samedi 13 mars 2004 à 20h en l'Eglise Saint-Pierre de Charenton.

Alec

L'association Loisirs et Création organise des stages : Art floral le 6 mars de 14h à 17h30 – Modelage Modèle Vivant, le 20 mars de 10h à 17 h.

Inscriptions : 01 43 68 91 76
A.L.E.C. 4, rue de la Mairie.

20^e Foulées Charentonnaises

Un record de participation



Les Foulées Charentonnaises ont fêté leur 20^e édition dimanche 8 février en enregistrant un record de participation.

Près d'un millier de coureurs étaient inscrits aux différentes épreuves. Cette manifestation est toujours aussi prisée des Charentonnais. Une foule importante était venue encourager les champions de tous âges qui ont accompli des performances de niveau national. Les avis furent unanimes sur la qualité de l'organisation de l'Azur Olympique. Participants et riverains ont manifesté leur satisfaction et sont partants pour la 21^e édition. ■

Résultats

Course des as – 15 km certifiés

Classement individuel

- 1^{er} 47'43" GILBERT Frédéric
- 2^e 47'48" MILLIANI Moussa
- 3^e 48'05" GOFFINET Didier

Le tour de Charenton – 8100 m

Classement individuel

- 1^{er} 27'02" PENCOLE Sébastien
- 2^e 27'21" ZIAD Nassim
- 3^e 27'43" FOLIO Nicolas

Course des Jeunes

(benjamins et minimes) 2400 m

Classement individuel

- 1^{er} 8'33" DELAIRE Romain
- 2^e 8'34" MOISSONNIER Victor
- 3^e 8'36" PIRES Jimmy
- 4^e 8'37" BESABAROV Stanislas
- 5^e 8'42" WALLY Magdy (Charenton)

Course des enfants

(moustiques et poussins) 1200 m

Classement individuel

- 1^{er} 5'22" PRATCH KAUTZ Salomé
- 2^e 5'30" LABOUTE Karim-Alain
- 3^e 5'35" SERRA Yohan
- 4^e 5'35" RENAUD Lucas
- 5^e 5'36" JACQUIN Cyrille
- 6^e 5'36" JAUBERT Louis (Charenton)

Sous l'égide de l'association La lampe Magique, des élèves de Notre Dame des Missions, ont couru 1,2 Km en signe de solidarité avec les enfants hospitalisés.

Travaux d'aménagement du terrain de football de l'Ile Martinet

La Fédération Française de Football (FFF) va offrir à la Ville de Charenton-le-Pont une aide à l'investissement prélevée auprès des clubs professionnels et destinée aux clubs amateurs. D'un montant de 23 000 €, cette subvention financera une partie des travaux d'aménagement du terrain de football (annexe) du stade Henri Guérin réalisés par la ville pour une dépense totale de 56 000 €.

La Direction du Patrimoine et Cadre de Vie, commencera les travaux au cours des prochaines vacances de Pâques.

Cet aménagement contribuera à une meilleure utilisation de l'installation sportive, en toute sécurité, par les clubs du CAP Charenton, de l'Azur Olympique Charenton, et également les scolaires. ■



Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Janvier 2004

SERIES Nathan ; FARNAULT Gabriel ; ROFÉ Sharon ; ASSIÉ Solène ; BONHOMME Aurélien ; GANANSIA Meïron ; CIMPER Héрана ; ELAIC Bluma ; NASSAR Alexandra ; FALSETTI Malo ; LAGACHE Antoine ; SOBAGA Jeanne ; HÉMEZ Lallie ; TRAN Laurence ; MBIADJA DAMTCHOU William-Landry ; VERNIER Maxime ; DIAGANA Djibril ; CORTYL Romain ; CERDA Clara ; ROMERO Ludovic ; BRANICKI Sasha ; VÉRILLON Lilia ; BEN OLIEL Dylan ; ROUX Maëlle ; OH Joyce ; CADY Noah ; MRHIR Yasmine ; BESSA Nassim ; BITTON Elia ; IRABE Alexandra ; CHARLES Mathys ; FERRARI Eugénie ; VERCAUTEREN Arthur.

Février 2004

RAYNAUD Romane ; DRUGEON Ambre ; AROUS Noa.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

Janvier 2004

CHENNA Samia et DOUMI Ahmed.

Février 2004

CHEVALIER Eleonore et BERNARD Nicolas.

Décès

Avec nos sincères condoléances

Décembre 2003

De Campos Maria Vve BERGEOT (rectificatif).

Janvier 2004

LEYNAERT Patrick ; BOUTRIF Akli ; QUENOY Jacques ; DEVILLEBICHOT Roger ; GOILLOT Alain ; VYCHGRODSKY Rachel ; AGARD Louis ; BOREL Huguette ; ROZÈS Solange.

Recensement militaire

16 ans est l'âge du recensement

Les jeunes garçons et filles nés en février 1988 doivent venir se faire recenser de février à mai 2004.

Les jeunes nés en mars 1988 doivent venir se faire recenser de mars à juin 2004.

Ceux et celles nés en avril 1988 doivent venir se faire recenser d'avril à juillet 2004. Les jeunes gens nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1er janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser, doivent venir en mairie régulariser leur situation.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française.
- Justificatif de domicile récent.

Après leur recensement, ces jeunes recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Service état civil, 16 rue de Sully.

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 15 à 17 h 15.

Samedi Matin : 8 h 30 à 12 h 00.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu mercredi 31 mars 2004 à 19h30 en mairie.

Aide à la déclaration d'impôt

Deux consultations fiscales gratuites sont organisées en Mairie avec l'Ordre des experts-comptables afin de permettre aux Charentonnais d'être conseillés dans la rédaction de leur déclaration d'impôts : le mardi 23 mars de 9h00 à 12h00 par M. Bernard BERARDET : le vendredi 26 mars de 14h30 à 18h00 par M. Nathan TOPOR, conseiller municipal.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition mercredi 10 et samedi 27 mars avenue Jean Jaurès face au marché couvert de 9h à 12h.

Médecins de garde

En semaine tél. 01 46 76 33 33 (soirée) Nuits, samedi à partir de 16h30, dimanche et jours fériés : 01 48 19 24 64.

Urgences dentaires

Dimanche et jours fériés tél. 01 48 52 31 17.

Pharmacies de garde

•Dimanche 7 mars

Mondot – 2, rue du Général Leclerc
Tél. 01 43 68 03 97.

•Dimanche 14 mars

Gele-Armand 3, Place des Marseillais
Tél. 01 43 75 14 68.



•Dimanche 21 mars

Le Mire – 21, av de Lattre de Tassigny
Tél. 01 43 68 06 61.

•Dimanche 28 mars

Krief – 54, rue de Paris
Tél. 01 43 68 01 41.

•Dimanche 4 avril

Pol - 46, av de Lattre de Tassigny
94410 Saint-Maurice
Tél. 01 43 68 20 33.

ARPEIJE

L'ARPEIJE, Association pour l'Insertion des Jeunes Epileptiques, vous invite le samedi 20 mars 2004 à 14 H 30 à participer à une conférence sur le thème: "Les spasmes épileptiques de l'enfant : les nouveaux traitements." Avec le Pr DULAC, le Pr NAQUET, le Dr DELALANDE et Mme JAMBAQUÉ. Cette réunion sera suivie d'un débat. Pour raison de sécurité, inscription obligatoire : ARPEIJE 133 rue Falguière 75015 PARIS. Tél : 01 40 61 03 58 Fax : 01 40 65 97 39 E.mail contact@arpeije.org.

Bourse aux vêtements de printemps

L'association des Familles de Charenton organise la traditionnelle bourse aux vêtements du 30 mars au 7 avril 2004 à l'Espace Médicis, 12 rue du Cadran.. Dépôt le mardi 30 mars. Vente du 31 mars au 3 avril inclus. Reprise des invendus le mercredi 7 avril. Renseignements au 01 48 93 09 55.

Dictée de Saint-Maurice

Le Dimanche 7 mars 2004 à 13h30

est organisée la 8ème Dictée de Saint-Maurice, niveau adolescents et adultes. Venez confronter vos connaissances de la langue française. **Salle Louis Juvet - 14 rue Paul Verlaine - Saint-Maurice. Inscriptions au service culturel en mairie au : 01 45 18 80 45.**

Le patchwork, véritable création d'art textile

Mme Annie Lajon, Charentonnaise du Quartier Gravelle depuis de nombreuses années, vient de recevoir le "Prix Grand public" à l'issue de l'exposition de patchwork organisée par l'association de patchwork de Vincennes à la Mairie de Vincennes, du 7 au 15 février. Nous la félicitons pour son travail où s'harmonisent matières, couleurs, formes et lumière.

THEATRE, MEDIAS ET CREATIONS ET LE PETIT t2r
PRÉSENTENT

LE MOT DE LA FIN

de
Jules Renard



5 mars au 4 avril 2004

vendredi - samedi 20h45
dimanche 16h00

Mise en scène Yves Carlevaris
avec Sylvie Sénéchal et Damien Boisseau



Théâtre des 2 Rives

Direction Hervé Masquelier

107 rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont. M° Charenton-Ecoles

Réservations 01 46 76 67 00

Prix des places : 15 € et 9 €